



POLOLIA/FOTOLIA

DISPOSITIF MÉDICAL DE CLASSE I Machouyou, pour arrêter de sucer son pouce ou sa tétine...

Machouyou, dispositif idéal pour arrêter de sucer son pouce? En tout cas, sa forme a été étudiée et testée pour favoriser le sevrage, le passage de la déglutition-succion à la déglutition secondaire, pour favoriser la mastication, modeler les cavités glénoïdes et les condyles... Car Machouyou favorise les latéro-déviation équilibrées avec le plan masticateur. Concernant le plan masticateur, il est élargi au niveau vestibulaire pour éviter les contractions des lèvres, et il est élargi derrière les incisives comme stop-langue. Ce dispositif est, en revanche, aminci en distal pour libérer les muscles de la langue en regard des 54, 55, 64 et 65 permettant ainsi une expansion transversale maxillaire naturelle. Cette forme a en plus l'avantage de ne jamais provoquer de nausées (très courantes chez les respirateurs buccaux). Le Machouyou est un dispositif médical de classe I, fabriqué en France, étuvé et son colorant est homologué.

STOCKNINA/FOTOLIA

CENTRES DENTAIRES « LOW COST »

Marisol Touraine saisit l'Igas

L'Inspection générale des affaires sociales (Igas) a été chargée par Marisol Touraine d'une mission sur les centres dentaires « low cost » Dentexia et de ses patients. Placée en liquidation judiciaire le 4 mars, l'association Dentexia doit faire face à des actions judiciaires menées par plus d'un millier de patients. Chargée d'enquêter sur cette affaire, l'Igas « approfondira notamment les sujets liés à la récupération et la conservation des dossiers médicaux, à l'examen des conditions de poursuite des soins et aux modalités d'indemni-

sation des préjudices financiers et corporaux », précise le ministère. « Elle examinera également la situation des centres dits "low cost" pour éviter à l'avenir des structures mettant en péril la qualité et la sécurité des soins et provoquer un préjudice financier aux patients ». Un premier point d'étape est fixé début juin avant la remise d'un rapport le 31 juillet 2016. (APM)



DERMISH15/FOTOLIA

RADIOLOGIE DENTAIRE

L'usage portatif doit rester exceptionnel

L'Autorité de sûreté nucléaire et la Commission radioprotection dentaire rappellent, dans une note d'information mise en ligne le 2 mai, que l'usage des appareils portatifs de radiologie dentaire doit être exceptionnel, et circonscrit à des cas bien particuliers médicalement justifiés. L'IRSN, appui technique de l'ASN, constate en effet « une grande disparité des performances des appareils mis sur le marché du point de vue



de la radioprotection ». L'Institut recommande, outre le port systématique d'un tablier plombé, l'utilisation d'un trépied et d'un déclencheur à distance afin que l'opérateur soit éloigné au maximum du patient au moment du déclenchement de l'appareil générant des rayons X. Cette note d'information sera diffusée largement aux divisions territoriales de l'ASN ainsi qu'aux ARS.

AGENCE NATIONALE

Naissance de

« Santé Publique France »...

L'Agence nationale de santé publique, instaurée par la loi de santé, a été créée officiellement le 1^{er} mai 2016, grâce à un décret publié au *Journal officiel* la veille. Baptisée « Santé Publique France » elle a pour objectif de doter notre pays d'un établissement d'expertise et de référence au service de la santé de la population. Santé Publique France reprend l'ensemble des missions, compétences et pouvoirs exercés par trois établissements publics sous tutelle du ministère des Affaires sociales et de la Santé : l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), l'Institut de veille sanitaire (InVS) et l'Établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (EPRUS).



MARK/FOTOLIA